

LA PREVENTION DU RISQUE ELECTRIQUE

Personnel électricien

Objectifs pédagogiques :

▪ **A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :**

- D'identifier les facteurs de risques liés à l'électricité.
- De respecter la réglementation en vigueur concernant l'utilisation des installations électriques.
- D'exécuter en sécurité des opérations et travaux d'ordre électrique.
- De mettre en œuvre un comportement adapté en cas d'accident ou d'incendie électrique.

Public visé :

- Toute personne appelée à réaliser des opérations d'ordre électrique telles que des dépannages, des consignations, des interventions ou des essais sur des ouvrages électriques.

Niveau de connaissances préalables- Pré-requis :

- Posséder des compétences techniques en électricité.

Contenu :

▪ **Les risques électriques:**

- Les statistiques des accidents d'origine électrique.
- Les causes des accidents d'origine électrique.
- Les effets du courant sur le corps humain.

▪ **Le cadre réglementaire :**

- Le code du travail et la norme NFC 18 510.
- Les domaines de tension des installations
- Les habilitations électriques.

▪ **La prévention du risque électrique**

- Les différentes zones.
- Les équipements de travail (classe, indice de protection...).
- Les principes généraux de prévention.
- La surveillance des opérations.
- La mise en sécurité d'un circuit (VAT, consignation...).
- Les équipements de protection collective et individuelle.
- Les prescriptions de sécurité durant les opérations.
- L'évaluation et l'analyse du risque électrique.

▪ **La conduite à tenir en cas de situation d'urgence**

- La conduite à tenir en cas d'accident et de choc électrique.
- La conduite à tenir en cas d'incendie d'origine électrique.

▪ Thèmes spécifiques en fonction de l'habilitation

- Les rôles et les fonctions de la personne habilitée.
- Les mesures de prévention à appliquer.
- Les documents applicables.
- Les matériels utilisés.

▪ Partie pratique

- Mise en pratique des connaissances théoriques acquises.

Durée de la formation :

- ☞ 2 à 3 jours suivant les habilitations souhaitées.

Modalités d'organisation pédagogique :

- ☞ Cette formation, intra-entreprise ou inter-entreprises, peut être organisée dans l'entreprise disposant d'un site adapté ou dans nos locaux.
- ☞ L'effectif maximum est de 8 stagiaires.

Moyens et Méthodes pédagogiques :

- ☞ Séances de formation en salle,
- ☞ Exposé théorique et étude de cas concrets, jeux de rôles,
- ☞ Supports de cours vidéo projetés,
- ☞ Méthodes pédagogiques actives et participatives adaptées à la formation d'adultes,
- ☞ Mise en situation pratique, expérimentation individuelle des principes de sécurité électrique,
- ☞ Exploitation du vécu des participants.
- ☞ Exploitation du vécu des participants.

Moyens matériels :

- ☞ Salle de cours équipée de tables, chaises, paper-board et matériel de projection.
- ☞ Matériel de démonstration pédagogique (gants isolants, VAT, tapis isolant, cadenas de consignation, signalisation de sécurité...) si possible matériel du participant.
- ☞ Port des équipements de protection obligatoires suivant le règlement intérieur du site ou de l'entreprise.

Moyens d'encadrement :

- ☞ Formateur qualifié dans le domaine de la prévention des risques liés à l'électricité.
- ☞ Formateurs pouvant intervenir seul ou en équipe afin de répondre au plus près de vos attentes et spécificités de votre entreprise.

Evaluation :

- ☞ Evaluation formative par des mises en situation et des questionnements pour évaluer les acquis en cours de formation.
- ☞ Contrôle des connaissances théoriques en fin de formation à l'aide d'un QCM et évaluation des savoir-faire à l'aide d'une mise en situation réelle.

Sanction visée :

- ✚ Proposition d'un niveau d'habilitation électrique selon les résultats de l'évaluation.
- ✚ Attestation de fin de formation individuelle remise à chaque participant.

Suivi :

- ✚ Fiche d'émargement collective,
- ✚ Attestation de fin de formation,
- ✚ Documentation pédagogique remise à chaque participant.
- ✚ Un avis de compétences et un titre pré-rédigé sont adressés à l'employeur.